

Sommaire

Actualités	p1
Au cœur de la Journée Mondiale des Zones Humides	
L'expérience d'un adhérent	p 2
Marcel Ronteix	
Découverte des richesses naturelles	p 2
La Bécassine	
Un peu de technique	p 3
La gestion des mégaphorbiaies collinéennes	
Animations	p 4
Des animateurs à votre service	p 4

N°21
janvier 2016



animé par le
Conservatoire d'espaces naturels
Limousin

Réseau Zones Humides en Limousin Bulletin d'information

Journée Mondiale des
Zones Humides 2016
du 23 janvier au 29 février
(voir page 4)

Actualités

Au cœur de la Journée Mondiale des Zones Humides

Plus de 20 manifestations, du 23 janvier au 29 février 2016

La « Journée Mondiale des Zones Humides » célèbre, le 2 février de chaque année, la signature de la convention internationale de Ramsar qui a pour objectif de mettre l'accent sur la nécessité pour l'Homme et la nature de préserver les espaces humides. Elle est l'occasion pour tout un chacun de comprendre, de découvrir et d'agir pour la gestion durable de ces milieux. Pour les membres du Réseau Zones Humides en Limousin et les partenaires du Conservatoire d'espaces naturels du Limousin, cette période autour du 2 février est un moment important pour échanger et valoriser les expériences de terrain. Sur le territoire de la région Aquitaine Limousin Poitou-Charentes, plus de 150 manifestations sont organisées dont plus de 20 sur les départements de la Creuse, de la Corrèze et de la Haute-Vienne.

Ces journées, qui sont en train de se dérouler au moment même où ces lignes sont écrites, sont d'ores et déjà un succès. La diversité des organisateurs et le nombre de participants ou d'inscrits en témoignent.

Merci à tous les organisateurs, les participants à ces manifestations et au Conservatoire d'espaces naturels d'Aquitaine qui coordonne, à la demande de l'Etat, ces journées à l'échelle de la grande Région.



L'expérience d'un adhérent

Marcel RONTEIX- Saint-Marc-à-Loubaud (23)

Adhérent depuis février 2015

Surface en adhésion : 56 ha

Comment fonctionne votre exploitation agricole ?

Je suis éleveur de bovins allaitants sur la commune de Saint-Marc-à-Loubaud. J'ai organisé mon troupeau en deux lots qui pâturent sur 80 ha de SAU dont 20 ha sont en zones humides. Le premier troupeau compte 37 bêtes de toutes races et le second est constitué de 19 vaches Highland cattle. Ces dernières ont remplacé l'atelier mouton de mes parents. Elles occupent un rôle important dans l'exploitation, elles permettent une bonne valorisation de mes zones humides.

Quels sont vos échanges avec l'animateur du Réseau Zones Humides ?

Suite aux deuxièmes rencontres du Réseau, à l'occasion de la Journée Mondiale des Zones Humides, organisées à Royère de Vassivière l'an passé et à divers échanges avec Olivier Villa du Parc naturel régional (PNR) de Millevaches, j'ai découvert le Réseau Zones Humides. Depuis 2015, nous travaillons avec le Conservatoire d'espaces naturels et le PNR afin de restaurer des tourbières par pâturage au bord du Lac de Lavaud-Gelade. Les Highlands sont bien utiles ! Dans un premier temps j'ai engagé une Mesure Agri-Environnementale pour la restauration de landes sèches dans le cadre de Natura 2000. Par la suite l'animateur du Réseau a fait les démarches nécessaires pour mettre en place une convention de pâturage avec EDF. Cela m'a permis de créer un nouveau parc de pâturage de 8 ha et je vais prochainement en finaliser un autre de 10 ha. Ils sont principalement constitués de landes et tourbières abandonnées. Les zones humides sont importantes dans mon système d'exploitation. Elles me permettent de limiter l'apport de fourrage, notamment en 2015 où l'été était très sec !

Avez-vous de nouveaux projets pastoraux en zones humides ?

Dernièrement, nous avons réfléchi à l'aménagement d'une de mes parcelles. Pour que les vaches puissent boire une eau propre et éviter qu'elles ne traversent un « bourbier », l'animateur du Réseau va m'accompagner pour monter un dossier de subvention au titre de la « Mesure 441 ». Ces financements à hauteur de 80% me permettront de mettre en défens les cours d'eau et d'installer des systèmes de franchissement et d'abreuvement. Les vaches seront au sec et ne dégraderont plus le cours d'eau. J'attends que l'appel à projet 2016 du Conseil régional soit mis en ligne. J'espère en effet pouvoir commencer les démarches au plus tôt.

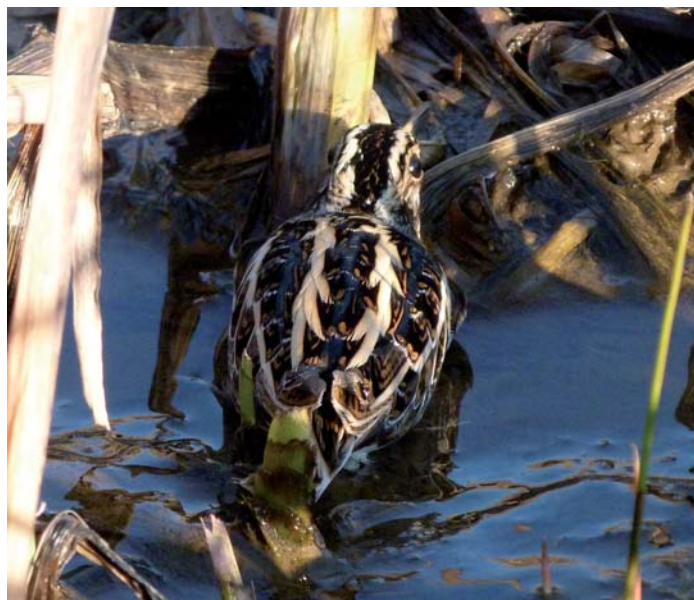


Vache de race Highland cattle

Découverte des richesses naturelles Les Bécassines sont nos copines !

Par définition purement littéraire, une "bécassine" serait une dénomination familière évoquant la sottise ou la naïveté. Rien à voir avec ces petits oiseaux limicoles* au bec long et aux pattes courtes et massives, à part peut-être de continuer à faire les frais de la dégradation de leur habitat de prédilection sans dire mot... Au début du XX^{ème} siècle, la Bécassine des marais était une nicheuse assez commune en Limousin. Aujourd'hui, elle devient plus rare. Deux espèces sont habituellement présentes sur ce territoire, la Bécassine des marais (*Gallinago gallinago*), donc, la plus commune, mais aussi la Bécassine sourde (*Lymnocyptes minimus*).

Elles se distinguent par leur comportement et leur lieu de vie. Face au danger, la première s'envolera au loin en zigzagant et en criant, tout l'inverse de la seconde, silencieuse et se reposant après quelques dizaines de mètres ! Par ailleurs, la Bécassine des marais aime les vastes espaces ouverts alors que la Bécassine sourde s'approprie plus aisément les petites zones humides (quelques dizaines de m² suffisent), en présence d'une végétation assez touffue. Très fidèles à leurs lieux d'escale et de séjour, les bécassines préchent ainsi pour la préservation des zones humides, quelle que soit leur taille.



Bécassine sourde

Un peu de technique

La gestion des mégaphorbiaies collinéennes

L'origine des mégaphorbiaies en Limousin

Les mégaphorbiaies sont des végétations herbacées hautes qui évoluent sur des substrats riches en matière organique et gorgés d'eau. Elles font partie des milieux dont la richesse floristique est la plus importante en Limousin et hébergent une grande diversité d'insectes. Elles correspondent au stade intermédiaire entre les zones humides ouvertes et les boisements marécageux (Cf. Bulletin n°20). Dans la région, elles résultent majoritairement d'un abandon récent des prairies humides. Non valorisées pour l'alimentation du bétail, elles se voient colonisées par une végétation haute et dense typique de ces milieux.

Pourquoi préserver ces milieux ?

Les mégaphorbiaies sont localisées en Limousin. Le drainage lié à l'intensification des pratiques agricoles ou l'enrichissement suite à l'abandon pastoral constituent leurs deux principales menaces.

Généralement rivulaires, elles remplissent une fonction importante de filtration chimique et physique des cours d'eau. Ces végétations à forte productivité ont en effet une importante capacité de stockage des nitrates pour leur croissance et des sédiments lors des crues. Par ailleurs, elles sont de bons indicateurs de la qualité des cours d'eau. En Limousin, on peut distinguer les formations eutrophes dominées par l'Ortie dioïque (*Urtica dioica*) et la Baldingère (*Phalaris arundinacea*) et les formations mésotrophes, parmi lesquelles se développent la Reine des prés (*Filipendula ulmaria*) et l'Angélique des bois (*Angelica sylvestris*). Le phénomène global d'eutrophisation des cours d'eau, par l'azote principalement, conduit à un enrichissement de ces zones humides et à une raréfaction des végétations mésotrophes. La mise en place d'une gestion conservatoire de ces habitats vise alors à pérenniser les formations actuelles, voire favoriser le retour vers des végétations mésotrophes.

Quelle gestion adopter ?

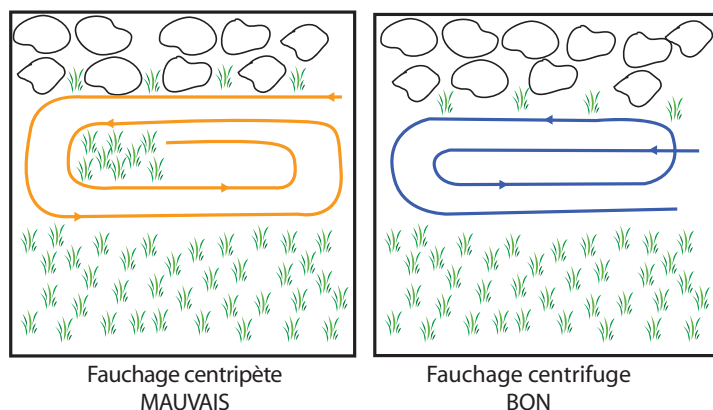
1) Entretien de mégaphorbiaies

Gestion des mégaphorbiaies en déprise agricole

Afin de rajeunir régulièrement le milieu, il pourra être mis en place une fauche tous les trois à quatre ans. Les travaux seront à réaliser au cours d'une année suffisamment sèche permettant de limiter le tassement du sol par le passage des engins. L'export des produits de fauche est facultatif. La matière organique laissée sur place dans ce cas contribue à l'enrichissement du milieu. L'exportation pourra être menée après un fanage, andainage et mise en botte du foin ou directement avec une remorque autochargeuse à pneus basse pression. Il est intéressant de ne pas faucher la totalité de la surface une même année. En effet, différents stades d'évolution du milieu avec des années de coupe différentes permettent de favoriser la diversité des espèces du site et d'améliorer leur fonctionnalité. La fauche sera à prévoir à partir du 15 septembre jusqu'au 15 octobre, durant la période d'étiage des cours d'eau.

Gestion des mégaphorbiaies en contexte pastoral

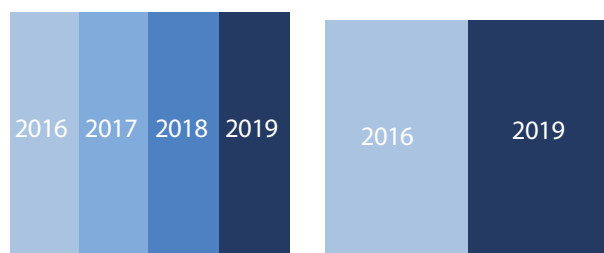
La mise en place d'un pâturage peut être envisagée, notamment sur les terrains peu portants. Il doit cependant être finement géré. Une pression élevée sur un court terme est préférable. Elle permet de limiter la déstructuration du sol et du cortège végétal. Selon la nature du sol et de la végétation, il pourra être prévu une pression instantanée de pâturage de 20 UGB/ha pendant 1 semaine par exemple avec un temps de retour de deux ans minimum.



L'utilisation d'une remorque autochargeuse à pneus basse pression sur la tourbière du Tronchet (Viam, 19) a grandement facilité l'export de la végétation.

2) Restauration de mégaphorbiaies

Des opérations de bûcheronnage, voire un dessouchage dans une saulaie marécageuse, permettront une réouverture du milieu. Avec les années, les végétations pionnières et aquatiques laisseront place aux formations herbacées hautes des mégaphorbiaies, si le milieu ne subit pas d'autres perturbations (piétinement, fauche, drainage...).



Fauche ou pâturage, une rotation sur quatre ans est optimum. Sur les petites parcelles, une rotation en deux temps avec une fauche en année n puis n+4 est envisageable.

Un circuit de type centrifuge sera à envisager, afin de limiter l'impact de la fauche sur les espèces en leur permettant de fuir sans être piégées.

Animations

Mercredi 10 février 2016

Création d'une mare

Saint-Bazile-de-Meyssac (19)

De 14h00 à 15h00 : sensibilisation sur les Zones Humides et découverte de la faune et de la flore.

De 15h00 à 17h00 : chantier mare(s) : création d'une ou plusieurs mares en fonction du nombre de participants.

RV : 14h à l'Eglise de Saint-Bazile de Meyssac (19)

Organisateurs : Erwan Hennequin (CEN Limousin) 05 55 03 98 23 - ehennequin@conservatoirelimousin.com / GMHL / Communauté de communes des Villages du Midi Corrèzien

Samedi 13 février 2016

La restauration des landes et tourbières du domaine de La cour

Peyrelevade (19)

Cette après-midi sera l'occasion d'échanger sur les travaux de réouverture que les propriétaires ont engagés dans le but d'entretenir à long terme les milieux par pâturage bovin de race Galloway. Nous pourrons finir la journée par une démonstration de petit matériel d'entretien de zones humides.

RV : 14h lieu-dit La Cour à Peyrelevade (19)

Organisateur : Matthieu Buis (CEN Limousin) 05 55 03 98 23 - mbuis@conservatoirelimousin.com

Dimanche 14 février 2016

Des zones humides pour les oiseaux

Saint-Laurent-sur-Gorre (87)

Venez découvrir les zones humides et les oiseaux à l'étang de la Pouge. A travers une balade qui vous mènera jusqu'à un observatoire, vous découvrirez l'importance des zones humides pour un grand nombre d'oiseaux et les actions qui sont menées sur le territoire pour les préserver.

RV : 10h étang de la Pouge à Saint-Laurent-sur-Gorre (87)

Organisateurs : PNR Périgord Limousin : Cécile Rouaud - c.rouaud@pnrpl.com - 05 53 55 36 00 / Syndicat Mixte Vienne-Gorre / SEPOL / Conseil Départemental 87

Mercredi 17 février 2016

Visite de l'étang de Fargeas

Aixe-sur-Vienne (87)

Visite du site et présentation des travaux réalisés.

RV : 14h à l'étang de Fargeas à Aix-sur-Vienne (87)

Organisateur : Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne - Yoann Brizard 05 55 70 77 17 - y.brizard@syndicat-bassin-vienne.fr

Vendredi 19 février 2016

Réouverture d'une tourbière boisée par la technique du câble-mât

Gentioux-Pigerolles (23)

L'hiver dernier une tourbière plantée en résineux a été rouverte par la technique du câble-mât. Cette visite sera l'occasion de vous présenter les travaux, les avantages de cette technique et les résultats écologiques un an après les travaux.

RV : 14h place de la Mairie à Gentioux-Pigerolles (23)

Organisateurs : Erwan Hennequin (CEN Limousin) 05 55 03 98 23 - ehennequin@conservatoirelimousin.com / Guillaume Rodier (PNR Millevaches)

Avec la participation financière de :



Mercredi 24 février 2016

Visite d'aménagements agricoles en Zones Humides

Péret-Bel-Air (19)

Visite d'aménagements agricoles participant à la préservation des zones humides et du milieu aquatique, en compagnie de l'exploitant M. Virolle, et échanges sur la gestion des zones humides + visite de la tourbière du Col de la blanche et de son aménagement éco-touristique (platelage bois)

RV : 14h Eglise du Bourg de Péret-Bel-Air (19)

Organisateur : Olivier Rasclé (CEN Limousin) 05 55 03 98 21 - orasclé@conservatoirelimousin.com

Vendredi 26 février 2016

Chantier participatif - Aménagements agricoles en zone humide

Davignac (19)

Mise en place de clôtures, d'abreuvement gravitaire, construction et pose de passerelles bois pour faciliter l'installation d'un jeune agriculteur.

RV : 10h au Pont de la Soudeillettes, lieu-dit l'Arbrefourat à Davignac (19)

Organisateur : Olivier Rasclé (CEN Limousin) 05 55 03 98 21 - orasclé@conservatoirelimousin.com

Samedi 27 février 2016

Valorisation d'une zone humide remise en pâturage

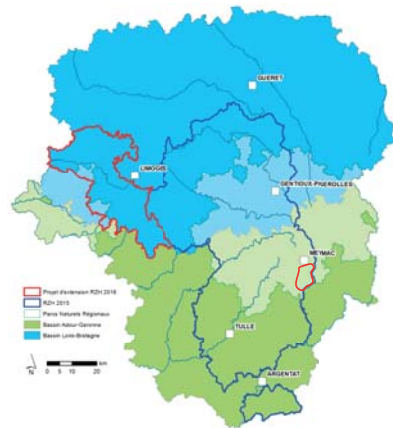
Saint-Hilaire-les-Courbes (19)

Présentation et échanges en salle (si météo difficile) et sur le site.

RV : 14h mairie de Saint-Hilaire-les-Courbes (19)

Organisateur : Maïwenn Saint-Léger (CEN Limousin) msaintleger@conservatoirelimousin.com - 05 55 46 09 83

Des animateurs à votre service !



Coordination : Erwan Hennequin - 05 55 03 98 23
ehennequin@conservatoirelimousin.com

Nicolas Lhéritier - 05 55 69 57 60

au Syndicat mixte Monts et Barrages à Bujaleuf

nlheritier@conservatoirelimousin.com

Maïwenn Saint-Léger - 05 55 46 09 83

à l'antenne plateau de Millevaches à Saint-Merd-les-Oussines

msaintleger@conservatoirelimousin.com

Olivier Rasclé - 05 55 03 98 21 (Corrèze)

au Conservatoire d'espaces naturels du Limousin à Saint-Gence

orasclé@conservatoirelimousin.com

Matthieu Buis - 05 55 03 98 23 (Creuse)

au Conservatoire d'espaces naturels du Limousin à Saint-Gence

mbuis@conservatoirelimousin.com

Fabienne Nauwynck - 05 55 03 09 03 (Vienne médiane)

au Conservatoire d'espaces naturels du Limousin à Saint-Gence

fnauwynck@conservatoirelimousin.com